

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit lu la seconde fois présentement.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de jonction de *Manitoba* "; aussi le bill intitulé ; "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* et de *Winnipeg* ; "

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du *Nord-Ouest de Manitoba* " et informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ces bills sans amendement.

La Chambre s'est ajournée à loisir. Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill intitulé : "Acte concernant la compagnie du chemin de fer central de *Manitoba*."

Aussi le bill intitulé : "Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer du lac *Supérieur* et de *Manitoba*."

Et aussi le bill intitulé : "Acte relatif à la banque central du *Nouveau-Brunswick* "; pour informer cette Chambre que les Communes ont acquiescé aux amendements faits à ces bills, sans amendements.

Alors sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Mitchell*, La Chambre s'est ajournée.

A sept heures et demie la Chambre s'est assemblée, et

Les membres présents sont :

L'honorable *Joseph Edouard Cauchon*, Président.

Les honorables Messieurs

<i>Aikins,</i>	<i>Dickson,</i>	<i>Girard,</i>	<i>Reesor,</i>
<i>Campbell,</i>	<i>Dumouchel,</i>	<i>Hamilton, (Inkerman),</i>	<i>Shaw,</i>
<i>Chaffers,</i>	<i>Ferrier,</i>	<i>Macpherson,</i>	<i>Skead.</i>
<i>Chapais,</i>	<i>Foster.</i>	<i>Mitchell,</i>	

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour amender l'acte provisoire des élections parlementaires de 1871," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. *Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été